
CARTE D`ASSURANCE

1. L`entreprise de BHB Bertsch Holzbau, en tant que fabricant de chalets en bois ainsi que de menuiserie en bois , nommés par la suite les produits , garantit la haute qualité de produits livrés.

2. Le fabricant assure la garantie pour ses produits pour les périodes suivantes:

- chalet en bois 5 ans
- construction de la menuiserie 5 ans
- ferrures autour des fenêtres et des portes 10 ans
- bardeau pré pose 3 ans
- bardeau 10 ans

3. Tous les défauts cachés résultant de la production défectueuse ou de qualité du matériel utilisé, sont recouverts par la garantie. Nous garantissons:

- Les madriers en bois: la stabilité des dimensions et des formes ainsi que la résistance des jonctions constructives des madriers.
- Les ferrures des portes et des fenêtres: la solidité des éléments des ferrures et la solidité des éléments essentiels du point de vue de la sécurité.
- Double vitrage à partir de 45mm: l`étanchéité des vitres unies

4. La garantie n`est pas valable dans les cas suivantes:

- L`usage, le stockage, la conservation des produits incorrect.
 - Les réparations effectuées par le client lui- même ou par les personnes non autorisées.
 - L`exploitation précoce des éléments causée par une mauvaise conservation ou faute de la conservation.
 - Les défauts invisibles après le montage qui n`influencent pas la qualité de l`usage (par exemple les éraflures des châssis)
 - Les fissures des vitres et les éraflures des glaces extérieures après avoir réceptionné le produit.
 - Les modifications de la couleur du bois et les pannes résultant du gonflement du bois causé par la grande humidité de l`air à l`intérieur, dépassant 70%.
-

- Les gelures, la vapeur apparaissant sur la glace intérieure des vitres et les résultats de ces phénomènes liés aux conditions climatiques à l`intérieur et à la ventilation incorrecte des pièces.
- Les changements naturels de la couleur du bois sous les couches de lasure qui sont provoqués rayons solaires.
- Les dégats résultant d`exploitation ou de la conservation incorrecte du produit (l`usage de produits de nettoyage ou de conservation incohérents ou des outils abrupts).
- Sont exclus de la garantie: les catastrophes naturelles telles que: l`incendie, l`inondation, et les accidents prédestinés comme la dévastation, le cambriolage etc.

5. La garantie expire selon les delais énumérés ci-dessus.

Nous esperons que vous serez contents de nos produits.
